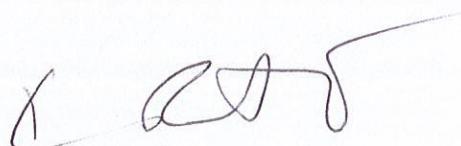


Conseil de l'Institut d'études politiques de Paris

RELEVE DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil de l'Institut, réuni le mardi 23 septembre 2025 à 9 heures en format hybride :

- a élu, au titre de l'article 8 des statuts de l'IEP de Paris, Monsieur Nathan Arsac vice-président étudiant du Conseil de l'institut, par 15 voix pour et 12 voix pour Madame Angèle Keime-Vanduick ;
- a approuvé, par 25 voix pour, 4 contre et 1 abstention, la création d'un master en un an *General LLM* (Ecole de droit) ;
- a approuvé, par 23 voix pour et 5 contre, le Règlement d'admission au diplôme de bachelor de Sciences Po avec les modifications indiquées dans le document joint (annexe 1) ;
- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 17 juin et du 1er juillet 2025 sous réserve de modifications ultérieures.



Xavier Ragot
Président du Conseil de l'Institut